



François-Noël Buffet

SÉNATEUR DU RHÔNE

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS

CONSEILLER DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MAIRE HONORAIRE D'OUILLINS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 29 janvier 2021

Échec de la commission mixte paritaire sur l'état d'urgence sanitaire

Le 28 janvier 2021, réunis en Commission mixte paritaire, **députés et sénateurs ne se sont pas entendus sur un contrôle démocratique accru tel que le Sénat l'exige.**

Le Sénat demande en effet qu'en cas de rétablissement par le Gouvernement d'un confinement généralisé, celui-ci ne puisse être prolongé au-delà d'un mois sans autorisation du Parlement.

Le Gouvernement et sa majorité le refusent, préférant s'en remettre à une déclaration du Gouvernement suivie d'un débat à l'issue duquel un vote pourrait être organisé ou non. Ce vote ne serait pas une autorisation.

Dans ces conditions, la commission mixte paritaire n'a pu aboutir.

François-Noël Buffet, président de la commission des lois du Sénat, déplore profondément cette **occasion manquée pour la démocratie.**

Contact : May-Si YANG

06 07 91 79 11

senateur.francoisnoel.buffet@orange.fr